

> accueil

ACTUALITÉS

11-05-2006 17:46

Les gazelles, ces PME à forte croissance

Mieux accompagner les PME à forte croissance, c'est le but du programme "Gazelle" lancé jeudi 11 mai par Renaud Dutreil, ministre des PME, en compagnie du Premier ministre. Dédié aux 2 000 entreprises les plus dynamiques de France, ce programme vise à leur apporter financements, accès à des spécialistes, en plus d'un soutien aux investisseurs de proximité, acteurs indispensables de leur développement. "Gazelle" s'inscrit dans le cadre des cinq programmes "Croissance PME" présentés en février 2006.



Qui sont les gazelles ? Le ministère des PME les a sélectionnées parmi "*l'ensemble des sociétés françaises comptant 5 à 250 salariés et dont le chiffre d'affaire a augmenté de plus de 34 % en 2003 et à nouveau en 2004*". Ce sont des entreprises dont la masse salariale et le nombre d'emplois ont plus que doublé en deux ans, et qui sont indépendantes au sens de la statistique publique (pas de contrôle à plus de 50 %).

Plus de 400 de ces "gazelles" ont répondu à une enquête lancée par le ministère des PME. Il en ressort que 77 % de ces entreprises recrutent en CDI mais qu'un quart d'entre elles ont fait appel au CNE. Leur principale difficulté est aujourd'hui de trouver des collaborateurs qualifiés. Les autres préoccupations sont la gestion de la trésorerie et la gestion des formalités administratives. Une sur trois voit son développement ralenti par des difficultés d'accès au financement.

Les réseaux, les financements et les experts à la rescousse

De par leur taille et face à l'importance du réseau relationnel, le programme "Gazelle" prévoit de favoriser les rencontres entre PME. Pour cela, il fera appel à un "réseau des gazelles". Celui-ci permettra d'échanger expériences et compétences, grâce à l'aide d'associations de chefs d'entreprises et aux chambres de commerce et d'industrie. Ces partenaires permettront aux gazelles de répondre à des problématiques concrètes telles que "Comment lever des capitaux ?", "Comment réussir la fusion-acquisition ?" ou encore "Comment financer l'innovation ?".

Mais ce n'est pas le seul partenaire auquel il fait appel : des partenaires "financement" et "conseil d'experts" ont aussi été mobilisés.

Chacune des gazelles sera prochainement contactée par un partenaire "trésorerie" et bénéficiera d'un diagnostic personnalisé. Les 2 000 PME sélectionnées pourront accéder plus facilement aux financements et aux conseils des "business angels" (ou "investisseur à titre individuel"). Afin de mieux les mettre en relation avec les fonds d'investissement, elles auront accès à un "forum internet". Au niveau bancaire, en plus d'une assistance personnalisée, leur dossier sera examiné plus rapidement.

Il s'agit pour le ministère des PME d'exploiter au mieux le potentiel de croissance de ces entreprises. A ce titre, les gazelles bénéficieront d'un soutien d'experts en matière juridique (avocats), d'expertise comptable (obtention des financements, introduction au second marché, approche export) et de notariat.